CIRCULAIRE

AU

CLERGE DU DIOCESE DE MONTREAL

Archevêché de Montréal,
le 28 avril 1897.

QUETE POUR L'UNIVERSITE LAVAL

Monsieur,

Vous savez que deux fois par année il doit se faire une quête pour l'œuvre de l'*Université Laval* à Montréal. Vous êtes tous appelés à y contribuer selon vos moyens.

Dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles publiques on fera l'annonce suivante que feu Monseigneur Fabre a ordonné de faire en 1896 et on l'accompagnera de commentaires propres à la rendre efficace.

ANNONCE

Dimanche prochain, fête du Patronage de Saint Joseph, on fera une quête pour l'œuvre de l'*Université Laval* à Montréal. Cette œuvre est au premier rang de celles qui intéressent l'Eglise, la société et la famille, puisqu'elle a pour but de former ceux qui sont appelés à exercer dans le monde une influence prépondérante par l'étendue des connaissances, la sûreté des principes et la force du caractère.

Objet de la sollicitude du Saint-Siège, l'*Université Laval* à Montréal n'est encore, en réalité, qu'à ses humbles débuts, et il faut trouver parmi nous les moyens de la faire subsister et prospérer. Pour arriver à cette fin, il faut des sommes considérables, et c'est de tous les catholiques dévoués et généreux que nous les attendons. Que chacun de vous donne donc suivant ses ressources pécuniaires. C'est avec l'obole du peuple que se sont fondées les grandes œuvres de charité et d'éducation dont notre pays s'honore à juste titre, c'est sur l'obole du peuple que nous comptons pour l'établissement durable de l'œuvre Universitaire dans la province ecclésiastique de Montréal.

N. B. — 1o Il conviendrait que la quête fût faite par les notables de la paroisse, tels que les marguilliers, les hommes de profession, et, si la chose était possible, par les gradués de l'Université ; 2o si la quête ne peut se faire au jour indiqué ci-dessus, elle devra se faire au plus tôt.

Je demeure avec dévouement,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

F. BOURGEAULT, ptre,
Vicaire-Capitulaire.

P. S. Dans la circulaire du 13 avril courant les typographes ont imprimé : " *L'office de la Sainte Messe* " au lieu de *l'office de la Saint-Marc*.

F. BOURGEAULT, ptre,
VICAIRE-CAPITULAIRE.